

■ **Sylog Consulting S.A.**, à Saint-Sulpice (VD), développement et commerce de solutions informatiques (FOSC du 18.09.2003, p. 14). Statuts modifiés le 27 janvier 2004. Les 1'190 actions nominatives de CHF 100 sont converties en 119'000 actions nominatives de CHF 1. Capital-actions porté de CHF 119'000 à CHF 200'000 par l'émission de 81'000 actions nominatives de CHF 1. Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 200'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité. La signature de Desmeules Gérard est radiée et la procuration de Lacroix James éteinte. L'administrateur président Kozma Janos György est nommé également délégué et signe désormais collectivement à deux. L'administrateur Klotz Jérôme est nommé également directeur et continue à signer collectivement à deux. Haenni Henri, dont la procuration est éteinte, est élu administrateur avec signature collective à deux. Le directeur adjoint Baudet Jacques est nommé directeur est continue à signer collectivement à deux. Procuration collective à deux est conférée à Dufay Pierre, de Monthey, à Lausanne.

Journal no 967 du 02.02.2004
(02108282 / CH-550.0.141.762-4)